

Diplôme de français professionnel – Tourisme-Hôtellerie-Restauration B2

RS2118 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	136, 413, 320
Formacode(s)	15242
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTRIE DE REGION PARIS ILE DE FRANCE - DIR RELATIONS INTERNAT
ENSEIGNEMENT · SIRET : 13001727000237

Partenaires habilités

99 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 69 à former et organiser l'évaluation et 30 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ABC FORMATION	34123951500032	Former et organiser l'évaluation
ABSOLUTE MJ SOLUTIONS	81964881700016	Former et organiser l'évaluation
ABSOLUTE MJ SOLUTIONS	81964881700024	Former et organiser l'évaluation
ACCENT FRANCAIS	42363685100028	Former et organiser l'évaluation
AC LANGUES	39281279800040	Former
ACL PARIS	82403983800019	Former
ACTIVE CONSULTING	75305071500014	Former
ACTUA FORMATIONS	48441024600025	Former
ADOMLINGUA COMMUNICATION	48154142300028	Former
AJC FORMATION	50096702100030	Former

Liste complète des 99 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs2118-diplome-de-francais-professionnel-tourisme-hotellerie-restauration-b2/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le Diplôme de français professionnel Tourisme-Hôtellerie-Restauration B2 certifie une compétence élémentaire en français. Le/la titulaire de ce diplôme peut réaliser, à l'oral et à l'écrit, des tâches de communication professionnelle, dans l'ensemble des situations standard de son environnement professionnel, y compris celles qui impliquent une certaine gestion de l'imprévu.

Ce diplôme répond au besoin en formation et en certification en français professionnel du personnel non francophone des secteurs touristiques (restaurants, hôtels, agences de voyage, office de tourisme...) afin de toucher une clientèle francophone ou de se développer sur un marché francophone. Il s'appuie sur des documents, des mises en situation et des tâches de communication qui sont celles d'un professionnel du tourisme, de l'hôtellerie ou de la restauration.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le Diplôme de français professionnel Tourisme-Hôtellerie-Restauration B2 atteste de la capacité d'un professionnel des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration à travailler en français : Comprendre et traiter des informations relatives au domaine du tourisme, interagir à l'oral pour persuader et captiver son client ou son auditoire.

Exemples :

- Comprendre des descriptifs spécialisés relatifs au domaine du tourisme (guides, presse spécialisée, ouvrages spécialisés : histoire, géographie, architecture, etc.)
- Comprendre et répondre à des réclamations en apportant une solution personnalisée.
- Rédiger le texte de présentation d'un produit touristique pour en faire la promotion
- Présenter des informations de façon structurée, attractive et originale, pour persuader et captiver son client ou son auditoire.

Les Diplômes de français professionnel s'appuient sur la méthodologie du français sur objectif spécifique (FOS), qui désigne la démarche méthodologique consistant à bâtir un programme de formation sur les besoins d'un public donné, dont l'objectif est précis et spécifique, se rattachant à des tâches et activités d'un domaine professionnel identifié, sur la base de documents et supports authentiques.

Les niveaux des Diplômes de français professionnel font référence au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) est une norme internationale permettant de décrire la compétence linguistique. Il consiste en une échelle d'évaluation de la maîtrise d'une langue, avec 6 niveaux : de A1 à C2 (élémentaire à expérimenté). Cette échelle constitue la référence dans le domaine de l'apprentissage des langues, de leur enseignement et de l'évaluation du niveau, dans de nombreux pays afin de favoriser la mobilité éducative et professionnelle.

Le Diplôme de français professionnel Tourisme-Hôtellerie-Restauration B2 valide une compétence en français de niveau B2 du CECRL.

A ce niveau, le candidat peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique liée au domaine du tourisme. Il est également en mesure de communiquer avec spontanéité et aisance. Enfin, il est capable de s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets (exemples : présentation d'un monument ou d'un itinéraire, compréhension des questions des clients et formulation d'une réponse adaptée...) et d'exposer les avantages et les inconvénients de tel ou tel programme de voyage.

Comprendre et traiter l'information (2 heures)

Traiter l'information écrite

- Prendre des notes pour préparer une visite guidée à partir d'un dossier documentaire

Traiter l'information orale

- Rédiger un courriel de réponse à une réclamation

Interagir à l'écrit

- Rédiger le texte promotionnel d'une offre touristique

Interagir à l'oral (Préparation : 20 min. Passation : 15 min)

- Expliquer une carte et conseiller un client en fonction de ses goûts
- Débuter une visite guidée : présenter les particularités géographiques, historiques, stylistiques ou culturelles d'un site ou d'une œuvre

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pas de prérequis (diplôme ou formation).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/tests-diplomes/diplomes-francais-professionnel-dfp/>

Fiche officielle (France Compétences)

